Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 13 (1875)

Heft: 24

Artikel: Pierre

Autor: Deslys, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183292

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

carabiniers le nomma son président; en outre, il fut élu membre du Grand Conseil, nomination qu'il n'accepta pas.

Il résulte de ces divers détails que Louis Napoléon remplissait tous les devoirs d'un citoyen suisse et que, par conséquent, il avait les prétentions les mieux fondées aux droits civiques.

Mais ni le bonheur de la vie domestique, ni les jouissances de la richesse, ni la haute estime dont il était entouré ne pouvaient bannir de sa mémoire le pays qui fut le théâtre de la grandeur de sa maison.

Les troubles toujours renaissants dans toutes les parties de la France depuis la révolution de 1830, lui firent croire à la possibilité d'un changement conforme à ses désirs ainsi qu'aux besoins du peuple français. On connaît son entreprise hardie sur Strasbourg en octobre 1836, où, après avoir échoué, il tomba entre les mains du gouvernement français, qui se borna à l'exiler en Amérique, sans aucune condition relative à la durée de cet exil. A la nouvelle de la maladie de sa mère, le prince revint peu de temps après en Suisse.

Pendant longtemps le coup de main de Strasbourg occupa les feuilles publiques, surtout en France, et les jugements les plus sévères furent prononcés sur l'auteur de cette entreprise avortée. Le séjour du prince à Arenenberg, canton de Thurgovie, causait des insomnies au gouvernement français, et le 3 août 1838, le président de la Diète fédérale, réunie à Lucerne, annonça à cette Assemblée que le 1^{er} du dit mois, l'ambassadeur français lui avait remis une note formulant la demande positive que le prince Louis Napoléon fut éloigné du territoire de la Confédération suisse.

(A suivre.)

Nous avons reproduit dans notre précédent numéro quelques avis annonçant le départ de voitures pour l'étranger, seuls moyens de transport dont nous disposions au commencement du siècle. A ce sujet, un de nos abonnés d'Aubonne a eu l'obligeance de nous communiquer les lignes suivantes:

« Jusqu'en 1822, et plus tard encore, on lisait dans les journaux des avis pareils à ceux que vous avez cités dans le dernier numéro du Conteur. C'était entr'autres le voiturier Kiener, rue d'Aarberg, à Berne, qui annonçait le départ de sa voiture pour la Hollande. Combien de nos compatriotes pédagogues ou institutrices se souviennent encore d'avoir mis 18 à 20 jours pour se rendre de Lausanne à Amsterdam, trajet qui ne demande aujourd'hui que 48 heures de chemin de fer.

» Dans les cinq ou six premières années de ce siècle, quand la route de Lausanne à Vevey n'était qu'un sentier à peine praticable et que le pont sur la Veveyse avait la forme d'un pain de sucre sous l'arche duquel un haut sapin pouvait passer debout, on annonçait à Vevey, au son de la caisse, et certes pas tous les jours, le départ d'une bonne voiture pour Lausanne et retour, ou pour Fribourg, Berne, Yverdon, Neuchâtel, etc.

- » Dans ce temps, la communication postale entre Lausanne et Vevey consistait en un petit char à banc découvert, qui trois fois par semaine transportait les lettres et donnait place à deux ou trois voyageurs.
- » La route était alors si mauvaise et si étroite que les conducteurs qui voyaient s'avancer un autre char ou qui en entendaient les grelottières au loin, devaient s'arrêter en certains endroits où la voie était plus large jusqu'à ce que le char eut passé, le croisement étant impossible ailleurs. »

Boyon et son bouébo.

Boyon lo maçon, aprés avâi étâ ovrâi, s'étâi établli dein on veladzo, et l'allâvè ein dzornâ po férè dâi mourets dè vegne et dè courti et mêmameint po reinbotsi lè mâisons.

L'avâi avoué li son bouébo que l'âi servessâi dè trague po ramassâ lè melions et portà l'osé.

Boyon avâi prâo d'acquouet s'on vâo, mâ tot parâi quand faillâi botsi n'étâi pas dâi derrâi.

On matin que l'étâi ein dzornâ po reférè dâi z'éboitons, ye démandè à son bouébo:

- François! quinna hâora est-te?
- S'ein manquè cinquantè-houit menutès dè midzo.
 - Diéro dis-tou : cinquantè-houit menutès ?
 - Oï
- Eh bin! on s'ein fo dè clliâo menutès, allein dinâ!

Lo Combi et la Trombonne.

C'étâi dein lo teimps dâi rihuvès.

L'âi avâi dein la musiqua de La Valla on musicien que djuïve de la trombonne, vo séde, tot coumeint Bovard. L'étâi iena de clliao trombonnes qu'on avalave et qu'on désavallave ein tereint et ein busseint avoué lo bré. On montagnard de pe la Comba que se trovave avau on dzo de rihuva, ve cé instrumeint et cein lo tracassa on pou. Ye compregnai bin quand la trombonne s'allondzive dévant, et l'alla derrai lo musicien po la vairé passa de la part delé, ma derrai, rein ne saillessai. Adon ne poive pas s'ein ravai, et ein s'ein retorneint ao tsalet, ye ruminave ade aprés cein et ye se desai: Yo dao diabllio a-te cein einfata!

PIBRRE

PAR C. DESLYS.

I

Il est un petit coin de la France où je ne me suis jamais arrêté, d'où je ne suis jamais reparti sans me dire: Comme on serait heureux de pouvoir rester là toujours!

C'est sur la côte de Normandie, entre Honfleur et Trouville, à Villerville-sur-Mer.

Derrière ce charmant village, des collines richement boisées s'abaissent par replis harmonieux vers la baie de la Seine, qui s'ouvre et s'agrandit précisément en cet endroit jusqu'aux plus lointains horizons de l'immensité. A vos pieds, tantôt la falaise rocheuse, tantôt la dune verdoyante, tantôt enfin les prairies salines, au milieu desquelles les grands bœufs s'arrêtent parfois, immobiles et rêveurs, pour écouter la voix de l'Océan qui monte.

Sur la droite, le fleuve, qui va toujours en se rétrécissant jusqu'au promontoire à peine entrevu de Quilbeuf, et qui sans cesse, chargé de brumes, semble charrier au-dessus de ses eaux... qui ont vu tant de choses... le mystérieux courant intellectuel de Paris, cette autre source d'où lui afflue l'idée!

En face, à trois lieues de distance, le Havre... avec ses mâts, ses phares et ses fumées. Au dessus du Havre, cette charmante côte d'Ingouville, si coquettement parée de blanches villas enfouies dans les arbres, et que Casimir Delavigne a chanté comme le premier point de vue du monde. Vers la gauche enfin, la rade... puis la mer.

Il y a dix années environ, mis en fuite par l'existence beaucoup trop parisienne de Trouville, je vins m'installer à Villerville; pour la première fois, j'eus la paisible félicité d'y vivre pendant tout un mois en véritable pècheur.

Ma chambre, ou plutôt mon ermitage, avait des murailles blanchies à la chaux, de grosses solives noires au plafond, le plus rustique ameublement qui se puisse imaginer: pour unique ornementation, un petit saint Jean de cire sous un globe de verre, et quelques-unes de ces bonnes gravures, outrageusement enluminées d'indigo et de vermillon, qui décorent invariablement toutes nos chaumières françaises: le Juif-Errant, encadré dans sa complainte en trente-six couplets: les Amours de Pyrame et Thisbé, le Jeune et beau Damon, etc., etc.

Mais la fenètre s'ouvrait précisément au-dessus de la falaise; mais, outre le ravissant panorama de la baie, chaque marée basse découvrait à mes yeux le vaudeville babillard de la pèche aux moules, quotidiennement pratiquée par mes trois ou quatre cents Villervilloises en bonnet de coton, tandis que les maris, les pères et les frères, croisent au large durant toute la semaine sur leurs barques de pêcheurs qu'ils appellent des plates, et dont ils reviennent, chaque samedi soir, échauer sur la grève du village l'humble et pacifique escadrille.

Tout cela était plein de mouvement, de bruit, de gaîté.

Mon hôtesse jurait quelque peu cependant avec le reste de l'entourage. C'était une grande et maigre commère d'une quarantaine d'années, âpre au gain, prompte à la dispute, sans cesse veillant d'un air rogue à ses chers intérêts, par dessus tout despotique en diable; en un mot, une vilaine femme.

Mais, payant grassement et d'avance, j'étais une sorte de dieu pour la Césarine. Elle adoucissait pour moi ses maigres accents et ses fauves regards. Sitôt que mon pas retentissait dans la maison sonore, elle accourait au-devant de moi, et redressait et sa haute taille et son sourcil froncé; elle attirait avec une sorte de coquetterie et sa guimpe écarlate, et son inévitable bonnet de coton; elle me souriait... comme l'avare sourit à son trésor. Que demander de plus?

Et puis, elle avait deux enfants charmants: un jeune gars de treize ans à peine, une fillette d'une année tout au plus, la cadette de son frère, blonds l'un et l'autre de cette douce nuance particulière à la Normandie, avec de grands yeux bleus tout pleins de tendresse et parfois d'une fière volonté. A coup sûr, par là seulement ils tenaient de Mme leur mère.

Quant au maître de la maison, il me restait encore à faire sa connaissance, car c'était un pêcheur, et je l'ai déjà dit, les pêcheurs de Villerville ne sont présents au village que le samedi soir, et retournent à la mer dès la marée du lendemain. Or, je n'étais installé chez la Césarine que depuis le jeudi. Mais le dimanche arriva bientôt, et avec lui Pierre Aubert.

C'était un matelot de trente-cinq ans environ, petit, replet, brun, aux cheveux coupés carrément autour du front, sauf deux longues boucles retombantes dans lesquelles brillait l'or des anneaux qui pendaient à ses oreilles avec une ancre de marine au milieu. Son sourire rêveur, ses yeux généralement attristés, son caractère silencieux, ses allures presque

timides, surtout au vis-à-vis de la terrible madame Aubert, sa douce et franche physionomie, firent tout d'abord ma conquête. Et cependant, lors de notre première entrevue, les circonstances ne me disposèrent nullement en sa faveur. — bien au contraire!

Assis sous la haute cheminée de la salle basse, je causais avec la Césarine, qui préparait en ce moment le repas du soir.

Tout à coup, les deux enfants arrivèrent de l'école, au grandissime galop, leurs livres sous le bras.

— Le voilà! s'écrièrent-ils d'une voix tout essoufiée. Voilà Pierre! Nous avons aperçu sa plate du haut de la dune. Il débarque maintenant. Nous allons courir au-devant de lui. N'est-ce pas... mère... n'est-ce pas?

— A quoi bon? refusa plus aigrement que jamais la Césarine. Il est bien assez grand pour venir tout seul, je pense. D'ailleurs, j'ai besoin de vous. Allez tous les deux au jardin me cueïllir de la fourniture pour ma salade. Allez donc!

A ces trois dernières syllabes, plus qu'impératives, les deux pauvres petits disparurent tout à coup, semblables à deux oiseaux effarouchés.

— Diable!... pensai-je à part moi, Monsieur mon hôte serait-il par hasard un mauvais père... un mauvais mari?...

Quelques minutes après, il arriva. Comme pour corroborer cette impression fâcheuse, la Césarine n'alla pas à lui; elle ne lui présenta ni le front ni la

sarine n'alla pas à lui; elle ne lui présenta ni le front ni la main; elle ne daigna pas même accueillir son retour d'un sourire.

— Non... Elle se contenta de décrocher une ardoise de la muraille, et le crayon déjà dans la main :

- Combien? dit-elle sèchement.

Pierre Aubert tira de sa vareuse une grosse bourse de cuir, et jour par jour de la semaine, il énuméra le produit de sa part de pèche, dont il déposait au fur et à mesure l'argent sur le coin du buffet.

Pendant ce temps-là, la rapace ménagère alignait sur l'ardoise ses chiffres grossiers. Puis elle les additionna longuement; plus longuement encore, elle vérifia les pièces blanches, et jusqu'au moindre sou.

Par bonheur, le compte se trouva juste.

Césarine en encaissa le montant dans un tiroir, referma ce tiroir à double tour, et remit magistralement la clef dans sa poche.

Dans la sienne, Pierre Aubert serra silencieusement sa bourse de cuir, dont il venait de livrer tout le contenu, sans une hésitation, sans un regret, avec la plus indifférente et la plus bonasse docilité du monde.

— J'allais mal le juger, pensai-je à la vue de cette petite scène d'intérieur. Pierre est assurément un bon mari.

(A suivre.)

L. MONNET.

ANNONCE

En souscription

A LA

LIBRAIRIE B. BENDA

Lausanne, Vevey, Montreux.

Reclus. Géographie en livraisons, à 50 cent.

Littré. Abrégé du dictionnaire, en livraisons à 50 cent.

Stieler. Hand Atlas en livraisons à 50 cent.

Littré. Grand dictionnaire, 4 vol. reliés, fr. 120, payables en 12 termes mensuels de 10 fr.

Des prospectus et des premières livraisons sur demande.

LAUSANNE - IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY